

Paroisse

M B

des MAY sur EVRE



N° 3

Dimanche 10 Novembre

1968

23 ème Dimanche
après la Pentecôte

Nous approchons de la fin de l'année liturgique et l'Eglise nous invite aujourd'hui à nous rappeler que nous sommes en marche vers la fin des temps. Il nous faut tenir ferme pour avancer sur la route de la sainteté et ne pas nous laisser arrêter par les satisfactions terrestres, car nous attendons le retour du Seigneur. (Epître de ce jour.)

Lui seul peut nous donner la vie, ou nous la rendre, si nous l'avons perdue. (Evangile). Notre Baptême ne sera achevé que par notre résurrection.

Lundi 11 Novembre : JOURNÉE du SOUVENIR
à l'intention de tous les MORTS de la guerre

A 10 H. MESSÉ OFFICIELLE DU SOUVENIR pour les
MORTS de la guerre et pour la PAIX dans le monde.

La veille au soir après la cérémonie officielle de réception de la Flamme qui a lieu à 19 H. il y aura à l'église ABSOLUE et prières à l'intention de tous ceux qui sont morts à la guerre.

LETTRE DES EVEQUES de la Commission du monde ouvrier aux
Catholiques de France.

" Monseigneur l'Evêque d'Angers attire l'attention de tous ses diocésains sur la lettre suivante. Il en fait siens les appels et les aspirations."

" Nous vous demandons d'accueillir notre lettre avec l'esprit même du Christ.

Le monde ouvrier souffre plus de la méconnaissance de ses aspirations profondes que de l'injustice dont il peut être victime.

Parler du monde ouvrier n'exclut pas de regarder d'autres réalités. Les difficultés matérielles et les injustices ne sont pas le lot des seuls ouvriers, elles existent dans toutes les catégories sociales. Nous pensons tout particulièrement à la situation difficile de nombreux ouvriers agricoles et de petits propriétaires ruraux dont le revenu reste très au dessous du S.M.I.G. Eux aussi se sentent victimes de l'organisation économique actuelle. Mais la condition des uns ne supprime pas la condition des autres, souvent même elles sont liées et nous vous demandons, aujourd'hui, d'être particulièrement attentifs à celle du monde ouvrier.

SITUATION DU MONDE OUVRIER. Dans "Populorum progressio" le Pape Paul VI écrivait: " Etre affranchis de la misère, trouver plus sûrement leur subsistance, la santé, un emploi stable; participer davantage aux responsabilités, hors de toute oppression, à l'abri de situations qui offensent leur dignité d'hommes; être plus instruits; en un mot, faire, connaître et avoir plus pour être plus : telle est l'aspiration des hommes d'aujourd'hui, alors qu'un grand nombre d'entre eux sont condamnés à vivre dans des conditions qui rendent illusoire ce désir légitime."

Après avoir lu ce texte, nous devons nous demander s'il vaît seulement pour les pays en voie de développement ou s'il ne s'applique pas aussi, dans un contexte différent, à notre propre pays.

1. " Etre affranchis de la misère, trouver plus sûrement leur subsistance, la santé, un emploi stable", ce n'est encore, pour beaucoup de travailleurs et leurs familles, qu'un rêve qu'ils poursuivent. Même après l'augmentation importante du S.M.I.G. obtenue en Mai der-
nier

plus de deux millions de travailleurs perçoivent un salaire inférieur à 580 F.

Le chômage a tendance à croître : plus de 500.000 personnes, dont une majorité de jeunes, en sont actuellement les victimes.

Une récente enquête révélait que, dans la seule région parisienne, près de trois millions de personnes sont logées dans des conditions défectueuses; 40 % d'entre elles seraient incapables, avec les ressources dont elles disposent d'accéder à des H.L.M..

Plusieurs centaines de milliers de personnes âgées, d'invalides et d'infirmités, ne perçoivent que 7 F.12 par jour.

2. "Participer davantage aux responsabilités, hors de toute oppression, à l'abri de situations qui offensent leur dignité d'hommes" est certainement une des aspirations majeures de la classe ouvrière.

La vitalité des entreprises demeure, certes, un impératif économique. Elle dépend de la part active que chacun de ses membres y apporte loyalement, à tous les échelons: il y a là une loi de solidarité.

En même temps, par leur solidarité ouvrière et l'action qu'elle entraîne, les travailleurs affirment légitimement leur volonté de prendre part à la marche de l'entreprise. Or depuis Mai-Juin, des faits nombreux semblent révéler dans certaines entreprises un mouvement de répression dont sont victimes ceux qui ont ainsi manifesté une participation active à la solidarité ouvrière.

Au-delà des militants eux mêmes, c'est l'ensemble des travailleurs qui est souvent contraint à renoncer à toute initiative, à miser sur l'individualisme, à refuser la solidarité à laquelle appellent les organisations ouvrières. Ce climat de crainte qui sévit dans de multiples entreprises du secteur privé et même du secteur public, atteint particulièrement les jeunes qui, par suite du chômage, doivent accepter n'importe quoi.

3. "Etre plus instruits" reste encore un besoin difficilement satisfait pour les familles ouvrières.

Cela est vrai pour les jeunes du monde ouvrier en école: un grand nombre d'adolescents ne bénéficient pas valablement du prolongement de la scolarité jusqu'à 16 ans. D'autre part les études supérieures, malgré certains progrès réalisés restent, maintenant encore, peu

accessibles aux jeunes des milieux populaires. Qu'en sera-t'il avec les réformes en/cours ?

Sur le lieu du travail, les ouvriers n'ont pas à leur disposition les moyens d'information qui leur permettraient d'être partie prenante par eux-mêmes et par leurs organisations, dans la gestion et la marche de l'entreprise.

Plus largement, ce besoin de savoir et de s'informer est faussé et exploité par une publicité qui ne s'attache qu'à ce qui est rentable : on ne cherche pas tant à former des personnes qu'à susciter des consommateurs.

Les situations sur lesquelles s'appuie notre inquiétude ne sauraient nous faire oublier les entreprises où la liberté syndicale est vraiment respectée, et où des recherches sont en cours pour la transformation des structures actuelles. Notre lettre rappelle aussi les fondements chrétiens d'un tel effort.

A LA LUMIERE DE L'EVANGILE ET DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EGLISE

Redisons-le : il ne s'agit pas de juger des personnes mais les situations que nous avons décrites sont incompatibles avec les exigences de la dignité humaine, et avec les prescriptions de l'Evangile.

Depuis " Rerum novarum " jusqu'à " Populorum progressio " les Papes ont souvent rappelé les droits des travailleurs, notamment en ce qui concerne le salaire, le logement et l'action syndicale. Et tous les évêques réunis au concile ont repris à leur compte l'enseignement des papes et l'ont proclamé solennellement (Gaudium et Spes, 63-72). Certes, l'activité économique a "ses méthodes et ses lois propres", mais elle " doit s'exercer selon les exigences de l'ordre moral afin de répondre au dessein de Dieu sur l'homme." " Le but fondamental de la production économique, nous dit aussi le concile, n'est pas la seule multiplication des biens produits, ni le profit ou la puissance; c'est le service de l'homme tout entier; de tout homme et de tout groupement humain."

Nous voudrions souligner d'une façon particulière le caractère gravement injuste de la répression exercée contre l'action syndicale. Cette répression est contraire aux lois existantes et tout à fait opposée à l'esprit de l'Evangile.

Elle va à l'encontre de l'espérance qu'avait éprouvée au printemps dernier la classe ouvrière de voir enfin reconnue la place légitime des travailleurs dans la société.

Nous avons aussi l'impression qu'un grand nombre

de chrétiens ne connaît pas encore l'enseignement du Concile sur le droit de tout homme à la culture "sans distinction de race, de sexe, de nation, de religion ou de condition sociale".

Que de fois nous avons entendu des jeunes travailleurs exprimer leur souffrance parce qu'ils se sentaient exclus d'une possibilité réelle d'accéder à un niveau plus élevé de connaissances.

Que de fois nous avons entendu dire, à propos des étrangers mal logés : ils ont encore bien de la chance de vivre chez nous. Et cela montre qu'il y a encore parmi nous un racisme opposé à l'enseignement de l'Evangile. Les émigrés sont nos frères, des hommes comme nous des fils de Dieu comme nous.

Avons-nous vraiment le sens des pauvres ? Partageons-nous, à notre place, leurs revendications pour plus de justice ? Rappelons-nous l'enseignement de Jésus (Matthieu 25, v.31-46) et celui de St Jacques (2, v.1-10; 5, v.1-6) Savons-nous écouter la voix du pauvre ? N'est-elle pas un appel du Christ ?

LES APPELS DU CHRIST Connaissant la situation qui continue d'être faite à un si grand nombre de travailleurs, nous ne pouvons pas garder le silence. Nous appelons donc TOUS LES CHRETIENS à rechercher la vérité et à apprécier les réalités humaines à la lumière de l'Evangile et de l'enseignement de l'Eglise.

Mais il ne suffit pas de connaître la vérité et de communier aux souffrances et aux légitimes aspirations du monde ouvrier. A travers la situation d'aujourd'hui, nous devons écouter les appels du Christ.

Nous nous adressons d'abord à vous, chrétiens qui appartenez au monde populaire. Prenez conscience de votre solidarité avec vos camarades ouvriers: n'est-ce pas souvent votre manque d'union qui favorise l'injustice et le manque de respect à l'égard des organisations ouvrières ? Soyez forts au service de la justice, dans la charité.

Nous nous adressons aussi à vous, chrétiens qui, dans d'autres milieux, avez des postes de responsabilité au plan social, économique, financier ou politique. Certes, vos difficultés sont très grandes mais, dans la gravité de la situation actuelle, nous n'hésitons pas à vous demander des efforts supplémentaires.

Nous vous demandons d'abord d'agir dans votre propre milieu en désapprouvant et en rejetant les théories et les agissements qui aboutissent à la répression antisyndicale.

Nous vous demandons, en même temps, de mettre toutes les ressources de votre intelligence à la recherche de moyens qui feront disparaître les situations inadmissibles que nous avons décrites.

Les possibilités d'un chef d'entreprise restent limitées. Mais si vous vous unissez, vous aussi, les uns aux autres, dans la volonté de servir tout l'homme et tous les hommes, vous serez plus forts et plus efficaces. Rappelez-vous l'enseignement de l'Eglise sur la nécessité de réaliser sans retard " des transformations audacieuses, profondément novatrices ". Vous ne pourrez pas réussir ces transformations nécessaires si vous rejetez " la participation active de tous à la gestion des entreprises. Et comme bien souvent ce n'est déjà plus au niveau de l'entreprise, mais à des instances supérieures que se prennent les décisions économiques et sociales dont dépend l'avenir des travailleurs et de leurs enfants, ceux-ci doivent également participer à ces décisions, soit par eux-mêmes, soit par leurs représentants librement choisis" (G. et S. 68 § 1)

Vous pensez peut-être que c'est de l'utopie, mais y a-t-il d'autres voies pour des solutions justes et efficaces ? L'Eglise n'a pas à proposer de solutions techniques et elle doit respecter l'autonomie des organisations humaines. D'ailleurs, vous le savez bien, le monde ouvrier n'acceptera pas les décisions prises d'une façon unilatérale, qu'elles viennent du gouvernement ou des organisations patronales.

Nous nous adressons enfin à TOUS LES CHRETIENS INDISTINCTEMENT. Pour tous en effet, la dignité, la liberté, la justice, la fraternité entre les hommes sont des valeurs qu'on ne peut se contenter de désirer. L'amour du Christ que les chrétiens proclament les incite à travailler de toutes leurs forces et à se " compromettre " pour que ces exigences soient traduites dans les réalités d'aujourd'hui.

La communion dans le Christ doit nous conduire à être attentifs aux aspirations de la classe ouvrière.

Pensons spécialement aux ouvriers chrétiens qui partagent depuis longtemps ces aspirations. Grâce à eux, l'Eglise a déjà commencé à naître dans la classe ouvrière.

Suite et fin de cette lettre dans la prochaine feuille paroissiale.

- INTENTIONS DES MESSSES DE LA SEMAINE -

- DIMANCHE : 7 H. - Famille BRILLOUET - BABONNEAU
10 8 H.30 - Défunts de deux familles
- NOVEMBRE 10 H.30 - Joseph GOUDON
A.M. - Famille Jean MERLET
- Famille MERIAUD - SUBILEAU
- LUNDI 11 : 7 H. - Famille HERVE (Hardonnière)
10 H. - MESSE SOLENNELLE pour les MORTS des
deux guerres
19 H. - Yves BLANCHARD
A.M. - Mr TAUPIN
- Gabrielle COUSSEAU
- Défunts des familles TRICOIRE - RAIMBAULT
- MARDI 12 : 7 H. - Famille MERIAU - FOULONNEAU
7 H.30 - Famille REVEILLERE - COURCAULT
19 H. - Madeleine BENAITTEAU
A.M. - Epoux GALLARD
- Défunts de la famille BRUNEAU
- MERCREDI : 7 H. - Famille MERLET-MANCEAU
13 11 H. - Albert BARREAU
19 H. - Joseph GOURDON
A.M. - Henri DROUET
- Famille AUDUSSEAU - PASQUIER
- JEUDI 14 : 7 H. - Mère PIFFARD
7 H.30 - Marguerite BOUSSEAU
19 H. - Joseph BIZON et son Père
A.M. - Famille TIJOU - CIRET
- René DESLANDES
- VENDREDI : 7 H. - Famille MUSSET-GRENOUILLEAU
15 7 H.30 - Mr TAUPIN
19 H. - Mme HERPIN
A.M. - Epoux MOUSSEAU - MERLET
- Joseph DAUDET et sa famille
- SAMEDI 16: 7 H. - Rose HUMEAU
7 H.30 - Mr le chanoine TESSEDE
8 H. - Marguerite BOUSSEAU
A.M. - Famille HERVE - TRICOIRE (Les Essarts)
- Germain MANABLE et sa famille
- DIMANCHE : 7 H. - Intention particulière
17 8 H.30 - Joseph ROCHARD et sa famille
10 H.30 - Joseph GOURDON
A.M. - Famille BARRAU - BREVET
- Elisabeth COUVRARD